

Zeitschrift: Films : revue suisse de cinéma

Herausgeber: Mediafilm

Band: - (2002)

Heft: 11

Artikel: La censure se dévoile

Autor: Adatte, Vincent

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-931286>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«La religieuse» de Jacques Rivette, d'après Diderot, victime d'une interdiction ministérielle en France

La censure se dévoile

Une centaine de députés de la noble Assemblée nationale française qui minaudaient pour interdire les films pornographiques à la télévision. Les Etats-Unis «libres» d'Amérique refoulant Abbas Kiarostami, le plus interdit des cinéastes iraniens. Les jeunes Britanniques privés du dernier Ken Loach par la grâce de fonctionnaires donnant dans le style «jeune vierge effarouchée»... La censure est de retour! Des idéalistes l'avaient portée disparue, il n'en est rien. Quinze films à l'appui et jusqu'à fin décembre, le Ciné-club universitaire de Genève rappelle à point nommé ses tristes états de service. *Films* dresse pour sa part un état des lieux édifiant. Un conseil, lisez couvert... Ça caviarde, sabre, coupe, supprime, taillade tous azimuts!

Par Vincent Adatte

«Censurés»: c'est sous cet intitulé «Claconique, lourd de carrières brisées net, d'espoirs anéantis d'un seul coup de ciseaux ou de hache – bien des films ont en effet été «décapités» de cette manière! – que le Ciné-club universitaire de Genève inaugure son nouveau cycle thématique. Dans sa ligne de mire, la censure politique figure au premier plan, mais aussi toutes les formes d'interdits qui frappent les œuvres et leurs auteurs de plein fouet ou par le biais plus insidieux des sanctions économiques. Outre les quinze films présentés dans le cadre de la manifestation, cette réflexion salutaire sur la liberté de création et de diffusion des œuvres s'élargit à un colloque et une table ronde avec Richard Dindo, ainsi que des représentants de *Films*. A cet égard, la pratique en vigueur en Iran est exemplaire des dérives que le pouvoir de censure peut engendrer. Le responsable de la très saine commission qui délivre les précieuses autorisations de diffusion est un vieillard aveugle.

Durant la projection, l'un de ses sept acolytes lui décrit le contenu du film. Des esprits chagrin murmurent qu'un bakchich bien placé peut influer de façon positive sur la fidélité du récit... Sans l'avoir demandé, nous avons là un condensé impressionnant de ce formidable appareil de contrôle appelé censure: cécité, arbitraire, corruption, hypocrisie, bêtise, lâcheté, etc. Que la scène se passe à Téhéran ou à Pékin ne change pas grand-chose à l'affaire, car ces belles valeurs semblent hélas communes à tous les zélateurs de la pensée unique!

La guerre des boutons n'aura pas lieu

Au sens classique du terme, la censure désigne la surveillance exercée par un pouvoir sur la liberté d'expression (et en particulier artistique) au nom de la sécurité publique ou de la morale. Aussi mesurée soit-elle, cette définition atteste de la difficulté de sa légitimation. Quoi de plus contingent en effet que les notions de sécurité, de morale



«Le cercle» de Jafar Panahi, banni des écrans iraniens

– pour mémoire, l'innocent «La guerre des boutons» (1962) fut interdit aux moins de 18 ans dans plusieurs cantons romands à sa sortie!

Par ailleurs, après Freud, chacun devrait savoir que le processus de censure est intimement lié à notre développement psychique, que sa très progressive levée nous fait accéder à l'âge adulte, et qu'il s'agit donc aussi d'un acte d'éducation. Si la censure retrouve actuellement un certain tonus, c'est qu'elle a toujours éprouvé une très nette préférence pour les images. Comme ces dernières n'ont jamais autant proliférées, il est normal que cette chère Anastasie¹ s'en trouve aujourd'hui toute numériquement ragaillardie! Un autre facteur d'importance tient à l'assimilation perverse des règles de la démocratie par les bien-pensants qui ont enfin compris comment jouer aux minorités effarouchées. Le politicien courageux étant mort de sa belle mort depuis longtemps, c'est la lâcheté qui prévaut désormais.

«La censure est une entreprise odieuse»

L'avatar contemporain de l'imprimatur ecclésiale semble donc se jouer admirablement de nos vertus démocratiques. A l'attention de ceux qui en douteraient encore, rappelons que l'un des codes les plus extravagants en matière d'interdits cinématographiques a été conçu aux Etats-Unis. Conjonction sublime des trois types de censures généralement répertoriés (morale, économique et politique), le fameux Code Hays – dont l'un des rédacteurs était un père jésuite – fut établi à la demande des producteurs qui, tout en feignant de s'effrayer de la licence de leurs cinéastes, surent à merveille tirer parti de ce faramineux instrument de contrôle. Pendant plus de trente ans, Tarzan dut se raser le torse et les vaches cacher leurs pis par trop proéminents! Au temps du maccarthysme, le sensuel Will Hays fit rajouter une savoureuse description du faciès communiste.

En 1966, les studios eux-mêmes rempla-

cèrent ce code par un manuel d'auto-classification accomplie, dont l'exergue est toujours: «La censure est une entreprise odieuse». Ce qui n'empêche pas le moins du monde les majors de faire signer à leurs malheureux employés cinéastes un contrat où ils s'engagent à tout faire pour éviter que leurs films ne soient classés NC-17 et donc interdits aux moins de 17 ans.

1. Nom populaire donné à la censure.

«Censusés». Ciné-club universitaire, Auditorium Ardit, Wilsdorf, Genève. Tous les lundis du 28 octobre au 16 décembre. En novembre: «Le chagrin et la pitié», «Le corbeau», «Les sentiers de la gloire», «Afrique 50», «Octobre à Paris», «La question», «Le troupeau», «Lennem», «Dani, Michi, Renato und Max». Le 25 novembre: colloque avec Michel Porret, Lada Mamedova, Jean Kaempfer, Agnès Tricore; table ronde avec Richard Dindo, Peter Tschopp, Frédéric Maire, Françoise Deriaz, Rui Nogueira. Renseignements: 022 705 77 05, activites-culturelles@unige.ch.